

## Conditions Générales de Vente des Produits WELDOM pour les magasins MSB OBI

Version N°1 du 17/01/2022

Les présentes Conditions Générales de Vente détaillent les règles applicables à la vente des Produits WELDOM sur le site weldom.fr (le « Site ») par les magasins WELDOM exploités par la société MSB OBI (SASU au capital de 25.000.000 d'euros immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 444 609 986 et dont le siège social est sis Zone industrielle Breuil le sec 60840) à savoir :

Weldom Argelès-sur-Mer	Rue des Milans	66700	Argelès-sur-Mer	04 68 81 56 14
Weldom Aurillac	Avenue Georges Pompidou	15000	Aurillac	04 71 63 96 73
Weldom Bourg En Bresse	16 Rue des Prés de Brou	01000	Bourg-en-Bresse	04 74 45 09 12
Weldom Cahors	630 Avenue Maryse Bastié	46000	Cahors	05 65 22 59 00
Weldom Cavailon	638 Avenue de Cheval Blanc	84300	Cavaillon	04 90 71 41 50
Weldom Châteauneuf sur Loire	97 Avenue D'Orléans	45110	Châteauneuf-sur-Loire	02 38 46 80 35
Weldom Chaumont	7 Avenue de la République	52000	Chaumont	03 25 03 60 35
Weldom Crozon Morgat	14 Boulevard Pierre Mendès France	29160	Crozon	02 98 27 19 79
Weldom Douarnenez	Route de Brehuel	29100	Douarnenez	02 98 92 42 33
Weldom Etampes	50 Rue des Lys	91150	Étampes	01 69 92 96 96
Weldom Fitz James	3 Rue Nelson Mandela	60600	Fitz-James	03 44 19 24 60
Weldom Hyeres	616 Chemin de la Villette	83400	Hyères	04 94 38 62 21
Weldom Lannion	38 Rue Saint-Marc	22300	Lannion	02 96 37 86 06
Weldom Macon	2 Rue du 19 Mars 1962	71000	Sancé	03 85 38 70 33
Weldom Manosque	Bas Saint-Lazare	04100	Manosque	04 92 77 39 14
Weldom Molsheim	33 Route de Dachstein	67120	Molsheim	03 88 47 91 70
Weldom Orange	Rue Cinsault	84100	Orange	04 90 51 88 88
Weldom Ploermel	29 Rue du Lac	56800	Ploërmel	02 97 74 13 99
Weldom Plouhinec	8 Rue Brizeux	29780	Plouhinec	02 98 70 83 84
Weldom St Nicolas De Redon	8 Bis Avenue Jean Burel	44460	St-Nicolas-de-Redon	02 99 72 39 07
Weldom Salon De Provence	Rue de la Garbiero	13300	Salon-de-Provence	04 90 53 26 34

Weldom Soissons	Boulevard du Tour de ville	02200	Soissons	03 75 00 73 80
Weldom Villers La Montagne	Route de Hussigny	54920	Villers-la-Montagne	03 82 44 05 11

**Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de vente, notamment celles en vigueur pour les ventes dans les magasins WELDOM indépendants. Il est précisé que les conditions de vente des produits proposés sur le site sont régies par les conditions générales de vente propres à chaque vendeur Franchisé indépendant.**

**Il est précisé que l'achat de Produits WELDOM est subordonné à la lecture attentive et à l'acceptation préalables des présentes Conditions Générales de Vente que tout Utilisateur s'engage à respecter.**

**Sauf précision contraire, la commande lie les magasins indépendants franchisés du réseau WELDOM et le Client. La vente n'est pas conclue entre WELDOM S.A et le Client, WELDOM S.A est tiers à la vente. Si la commande concerne un magasin Franchisé au réseau WELDOM, leurs conditions s'appliqueront.**

## **1. QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE DE QUOI PARLE-T-ON ICI**

"FRANCHISE" : désigne les marchands tiers qui ont conclu des Conditions Générales de Services avec WELDOM et qui proposent à la vente leurs propres Produits sur le site. Ces marchands sont des sociétés indépendantes liées à WELDOM S.A par un contrat d'affiliation qui leur confère le droit d'usage de l'enseigne WELDOM et de vendre ses produits sur le présent site aux Clients. Ces Franchisés revêtent la qualité de vendeurs auprès des Clients.

« Client » : désigne un Utilisateur titulaire d'un Compte.

« Commande » : désigne l'achat de Produits WELDOM réalisé par le Client sur le Site via son Compte.

« Compte » : désigne l'espace créé via le Site, exclusivement réservé à un Utilisateur et permettant l'accès à certaines Prestations, dont l'achat des Produits WELDOM.

« Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU » : désigne les conditions générales d'utilisation du Site qui régissent les relations entre WELDOM et les Utilisateurs s'agissant de l'accès et/ou l'utilisation du Site, à l'exclusion de tout autre document.

« Conditions Générales de Vente » ou « CGV » : désigne le présent document qui régit les relations entre WELDOM et les Utilisateurs s'agissant de l'achat de Produits WELDOM sur le Site, à l'exclusion de tout autre document.

« Fournisseur(s) » : désigne tout fournisseur des Produits WELDOM.

« Identifiant(s) » : désigne l'adresse email de l'Utilisateur et son mot de passe pour accéder à son Compte.

« Intégré(s) » : désigne les magasins exploités en propre sous enseigne WELDOM par la société MSB OBI.

« Magasin(s) » : désigne soit tout magasin physique du Groupe ADEO à l'enseigne « WELDOM ».

« Mentions Légales » : désigne les mentions légales du Site.

« Politique de protection des données à caractère personnel » : désigne la politique de traitement des données à caractère personnel de WELDOM.

« Prestation(s) » : désigne l'ensemble des produits, services, informations, outils proposés sur le Site, en ce compris les Produits, les Services, les Ressources WELDOM, les Publications d'Avis.

« PSP » : désigne le ou les Prestataires externes de services de paiement, partenaires de WELDOM, mettant à disposition de ce dernier un système de paiement sécurisé en ligne pour les paiements des commandes.

« Produit(s) » : désigne l'ensemble des produits proposés à la vente sur le Site et qui sont listés dans la Rubrique « PRODUITS » comprenant notamment les produits de terrasse et jardin, carrelage, parquet et sol souple, menuiserie, salle de bain, cuisine, rangement et aménagement, chauffage et plomberie, électricité et domotique, décoration et éclairage, peinture et droguerie, outillage, quincaillerie, matériaux de construction. Les Produits comprennent les Produits WELDOM.

« Produit(s) WELDOM » : désigne les Produits proposés à la vente par les magasins du réseau WELDOM sur le Site et soumis aux présentes CGV.

« Rubrique(s) » : désigne les différentes catégories figurant sur le Site dans lesquelles sont classés des contenus proposés sur le Site, regroupés, le cas échéant, par thématique.

« Ressource(s) WELDOM » : désigne les informations publiées et les outils proposés par WELDOM sous toutes formes (notamment textes, images, plans, vidéos, logiciels) sur le Site telles que des questions/réponses, des renseignements, des propositions de partenariats, des articles, des dossiers, des idées/conseils, des tutoriels, des magazines, des catalogues et des newsletter ainsi que des outils de simulation/d'estimation, de création d'un Projet en lien avec les Prestations et, plus généralement avec l'amélioration de l'habitat.

« Service(s) » : désigne l'ensemble des services présentés sur le Site, en fonction des services disponibles en magasin et par magasin (Page service accessible par magasin): Reprise de marchandises, Affûtage de chaîne, Location de véhicule, Location de matériel, Reproduction de clés, Découpe bois, Découpe verre, Découpe miroir, Fabrication des couleurs, Pose et installation à domicile, Livraison à domicile, Aide au chargement, Reproduction de télécommandes

« Service(s) WELDOM » : désigne les Services proposés par WELDOM sur le Site et soumis aux Conditions Générales de Services WELDOM.

« Service(s) Partenaires » : désigne les Services de Partenaires proposés sur le Site

« Site » : désigne le site weldom.fr

« Utilisateur » : désigne, sauf mention contraire, toute personne accédant directement ou indirectement au Site.

« WELDOM » : désigne la société WELDOM SA, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12.349.536 €, dont le siège social est situé ZI Breuil le Sec - 60608 CLERMONT CEDEX, et immatriculée sous le numéro 390.922.490 RCS BEAUVAIS, et qui héberge le site weldom.fr au bénéfice des magasins WELDOM intégrés et Franchisés qui souhaitent utiliser le Site pour vendre des Produits WELDOM, et détentrice, notamment, des droits de propriété intellectuelle afférents audit Site.

## **2. SUR QUOI PORTENT LES CGV ?**

Les CGV ont pour objet de définir les droits et obligations de l'Utilisateur dans le cadre de l'achat des Produits WELDOM via le Site, ainsi que les rôles et responsabilités de WELDOM dans le cadre de la fourniture desdits Produits WELDOM.

Les présentes CGV ne s'appliquent notamment pas à des achats effectués directement auprès des Franchisés et soumis aux conditions de chacun des Franchisés concernés.

## **3. DES CGV À ACCEPTER IMPÉRATIVEMENT !**

La lecture et l'acceptation sans réserve des présentes CGV sont impératives et conditionnent toute Commande.

A cette fin, l'Utilisateur doit disposer de la pleine capacité juridique lui permettant de contracter les présentes CGV pour toute Commande.

Le Client prend connaissance des CGV en cliquant sur l'onglet « CGV » situé en bas de chaque page du Site et, au plus tard, dans le formulaire de Commande.

Lors de la passation d'une Commande, le Client est invité à lire attentivement les CGV et les accepte en cochant la case « J'accepte les CGV » puis en cliquant sur le bouton « valider ».

Le clic de validation donne valeur contractuelle électronique et prouve que le Client a bien pris connaissance de l'intégralité de ces CGV et des obligations qui lui incombent.

L'Utilisateur peut à tout moment consulter, télécharger au format PDF ou imprimer les CGV en vigueur, disponibles sur chaque page du Site en cliquant sur l'onglet « CGV ». Les CGV applicables à sa Commande sont, dans tous les cas, adressées à l'Utilisateur au format PDF par email à l'adresse email qu'il a renseignée lors de la Commande.

## **4. QUELLE EST LA DURÉE DES CGV ?**

Les présentes CGV sont conclues, suivant leur acceptation pour l'entière durée d'exécution de toute Commande réalisée sur la base desdites CGV et des éventuelles garanties associées aux Produits WELDOM concernés par la Commande, sauf en cas de résolution/résiliation ou force majeure.

## **5. QUELLE VERSION DES CGV SONT APPLICABLES ?**

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation d'une Commande, sauf dispositions légales contraires.

## 6. COMMENT LES CGV SONT-ELLES MODIFIÉES ?

WELDOM se réserve le droit, à tout moment, d'apporter aux CGV toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires et utiles notamment pour s'adapter à l'évolution réglementaire, législative et jurisprudentielle, ainsi qu'aux évolutions du Site, des Produits WELDOM et des Cartes Cadeaux qui y sont proposés.

Ces modifications n'impacteront pas les Commandes déjà passées, lesquelles demeurent régies par les CGV dans leur version existante au moment de la validation de la Commande.

WELDOM s'engage à en informer les Utilisateurs dans les meilleurs délais sur la première page du Site ou à l'adresse email communiquée par l'Utilisateur.

Aussi, WELDOM invite l'Utilisateur à lire attentivement les CGV applicables pour chaque Commande en fonction du magasin Franchisé.

En cas de désaccord avec les modifications des CGV, l'Utilisateur a la possibilité de ne pas passer de nouvelle Commande, voire de supprimer son Compte selon la procédure décrite dans les CGU.

## 7. PRÉCISIONS SUR LES PRODUITS WELDOM PROPOSÉS À LA VENTE SUR LE SITE

### 7.1 Sur les Produits WELDOM

#### Généralités

Le Site permet à l'Utilisateur d'obtenir des informations sur les Produits WELDOM et les offres d'achat associées ainsi que la possibilité de les acheter en ligne sur le Site.

Seuls les Produits WELDOM proposés à la vente sur le Site au jour de sa consultation par l'Utilisateur peuvent faire l'objet d'un achat en ligne.

Le Site permet également d'accéder à des informations sur des produits WELDOM non commercialisés sur le Site, mais accessibles en Magasin. Les prix de ces produits sont communiqués à titre purement indicatif. Ils peuvent ainsi varier des prix réellement pratiqués par chaque Magasin.

#### Prix

Les prix des Produits WELDOM indiqués sur le Site :

- sont indiqués « Toutes Taxes Comprise » (TTC), la Taxe sur la Valeur Ajoutée est celle en vigueur sur le territoire français au jour de la passation de la Commande ;
- tiennent compte du coût d'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (l'éco-contribution) lorsque ce coût est applicable ;
- tiennent compte des éventuelles offres promotionnelles applicables à certains Produits WELDOM évoquées précédemment.

Les prix appliqués sont ceux qui sont visibles sur le Site au moment de la passation de la Commande. Il est rappelé que ces prix sont librement fixés par les Franchisés et peuvent donc être différents d'un point de vente à l'autre en fonction de la politique de prix du franchisé.

Sauf indication expresse contraire, les prix des Produits WELDOM indiqués sur le Site ne comprennent pas les frais de livraison, ni les frais d'installation ou de mise en service.

Le cas échéant, le montant forfaitaire de participation aux frais de livraison sera communiqué à l'Utilisateur sur le récapitulatif de sa Commande du Client avant sa validation et ce, dans les conditions de livraison prévues à la rubrique "Services" du Magasin.

Concernant les frais d'installation ou de mise en service, ceux-ci feront l'objet d'un devis à la demande du Client dans le cadre des Conditions Générales de Services, pour autant qu'un tel Service soit proposé par WELDOM.

### Caractéristiques des Produits WELDOM

Chaque Produit WELDOM vendu sur le Site est accompagné d'une fiche descriptive comportant ses caractéristiques essentielles, fiche que l'Utilisateur est invité à lire attentivement avant toute Commande.

WELDOM fait ses meilleurs efforts pour que les visuels des Produits WELDOM, en ce compris les photographies, les vidéos, les dessins, les schémas représentant les Produits WELDOM, soient les plus fidèles possibles.

Toutefois, WELDOM ne peut garantir une similitude parfaite entre le visuel figurant sur le Site et les Produits WELDOM effectivement proposés à la vente (notamment s'agissant du rendu des couleurs, des matières, etc...).

En conséquence, les visuels de Produits WELDOM n'ont pas de valeur contractuelle.

L'Utilisateur est invité à se référer à la fiche descriptive de chaque Produit WELDOM pour en connaître les caractéristiques précises.

### Disponibilité des Produits WELDOM

Les Produits WELDOM sont proposés par les Magasins dans la limite des stocks disponibles.

"*Produit indisponible*" notamment signifie que le Produit WELDOM n'est pas disponible à la vente sur le Site.

Il est néanmoins précisé que le simple fait d'ajouter un Produit WELDOM dans le panier ne vaut pas validation de la Commande dans la mesure où il est possible que le Produit WELDOM devienne indisponible entre le moment de son ajout dans le panier et la validation de la Commande par l'Utilisateur.

Aussi, si WELDOM fait ses meilleurs efforts pour mettre à jour les stocks disponibles de Produits WELDOM, il peut arriver qu'un Produit WELDOM disponible lors de la validation de la Commande, s'avère en réalité indisponible (erreur de stocks, stocks réduits à la suite de Produits WELDOM livrés dans le cadre de la mise en jeu de garanties ou du service après-vente, etc.).

En cas d'indisponibilité du Produit WELDOM ayant fait l'objet d'une Commande, le Magasin s'engage à en informer le Client dans les plus brefs délais et procédera à l'annulation de la Commande et au remboursement immédiat du Produit WELDOM concerné (frais de port payés inclus).

## 8. COMMENT PASSER UNE COMMANDE ?

Lors de la première connexion sur le Site, le Client doit sélectionner un Magasin de rattachement.

En se connectant sur le Site une nouvelle fois, le Magasin de rattachement est automatiquement proposé au Client. Le Client peut choisir de modifier ce Magasin de rattachement.

Préalablement à toute Commande, l'Utilisateur déclare que l'achat de tout Produit WELDOM est destiné à un usage privé et personnel, à l'exclusion de toute finalité commerciale, concurrente ou toute autre finalité susceptible de nuire à WELDOM.

L'Utilisateur s'engage, tout au long du processus de Commande, à fournir des données exactes et à jour (notamment s'agissant de ses coordonnées : adresse email, numéro de téléphone, adresse postale etc...) et à les modifier si nécessaire. WELDOM ne sera notamment pas responsable en cas de Commande non validée, non exécutée ou mal exécutée en raison d'une information manquante ou inexacte.

### 8.1 Création préalable d'un Compte, connexion audit Compte et suspension/fermeture du Compte

Afin de pouvoir effectuer une Commande, l'Utilisateur doit disposer, au préalable, d'un Compte et être connecté au dit Compte au moyen de ses Identifiants.

Si l'Utilisateur dispose déjà d'un Compte au titre des CGU, il peut se connecter à son Compte pour passer une Commande.

Si l'Utilisateur ne dispose pas déjà d'un Compte, il doit créer un Compte. La création d'un Compte est proposée à différentes étapes du processus de Commande (voir l'article « Processus de commande » ci-dessous) et s'effectue conformément à la procédure décrite dans les CGU à l'article « Créer un compte », incorporé ici par référence, et auquel l'Utilisateur est invité à se reporter.

Outre les cas de suspension ou de fermeture de Compte Client prévus dans les CGU, en cas de manquement du Client aux dispositions des présentes CGV, WELDOM peut suspendre un Compte Client pendant la durée nécessaire aux vérifications de WELDOM. Le Client sera informé d'une telle mesure et invité à prendre contact avec WELDOM par email afin d'obtenir des informations et faire valoir ses observations éventuelles et/ou apporter la preuve que le manquement a été réparé.

En cas de manquement non réparé dans un délai de quinze (15) jours après cette notification, WELDOM peut fermer le Compte Client. Le Client concerné en sera informé par un email de confirmation de fermeture de son Compte Client.

### 8.2 Processus de passation de Commande

#### Sélection des Produits WELDOM, et validation du panier

L'Utilisateur qui souhaite passer Commande sélectionne le ou les Produit(s) WELDOM de son choix, ainsi que la quantité et, le cas échéant la taille et le/les options parmi celles proposées sur le Site, et les ajoute à son panier en cliquant sur le bouton « Ajouter au panier ».

Il est entendu que le Client est seul responsable du choix des Produits WELDOM, objet d'une commande et de leur adéquation avec ses besoins.

A tout moment le Client peut :

- vérifier les Produits WELDOM ajoutés à son panier en cliquant sur la Rubrique « Panier » ;
- poursuivre sa sélection de Produits WELDOM en cliquant sur le bouton « Continuer mes achats » ;
- finaliser sa Commande en cliquant sur le bouton « Valider mon panier ».

L'Utilisateur a la possibilité de modifier ou de supprimer en tout ou partie son panier avant de le valider.

Si ce n'est déjà fait, l'Utilisateur a la possibilité se connecter à son Compte en cliquant sur la Rubrique « Me connecter » proposée.

A défaut de le faire, la connexion de l'Utilisateur à son Compte sera proposée après la sélection du mode de livraison de la Commande.

#### Choix du mode et des conditions de livraison et création/connexion au Compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Valider mon panier », l'Utilisateur choisit le mode de livraison proposé pour chacun des Produits WELDOM et des Cartes Cadeaux sélectionnés : retrait en Magasin, livraison en point relais et/ou livraison à domicile. Les différents modes de livraison sont détaillés à l'article « LIVRAISON » des CGV.

Après avoir cliqué sur le bouton « Continuer », l'Utilisateur est invité, si ce n'est déjà fait, à se connecter à son Compte. Si l'Utilisateur n'a pas de Compte, il sera invité à en créer un.

L'Utilisateur, connecté en tant que Client, choisit les conditions de livraison parmi celles proposées (par exemples : adresse, créneau horaire). Les différentes conditions de livraison sont prévues à l'article « LIVRAISON » des CGV.

#### Récapitulatif de la Commande et validation

Afin d'accéder au récapitulatif de la Commande avant de la valider, l'Utilisateur est invité à cliquer sur le bouton « Continuer ».

Un récapitulatif de la Commande est alors présenté à l'Utilisateur, lequel reprendra notamment les informations relatives aux Produits WELDOM à leur prix et aux conditions de retrait avec les coûts associés, et le total à payer.

L'utilisateur a la possibilité de modifier ou de supprimer en tout ou en partie sa commande.

Afin de valider sa Commande et procéder au paiement, l'Utilisateur clique sur le bouton « Valider ma Commande ».

#### Choix du mode de paiement

Le Client sélectionne alors le mode de paiement parmi ceux proposés, valide les Conditions Générales de Vente, et renseigne les données de paiement requises. Les différents modes de paiement sont détaillés à l'article « Paiement de la Commande » des présentes CGV.



### Acceptation des CGV et paiement

Le Client doit impérativement prendre connaissance et accepter les CGV et cliquer ensuite sur le bouton « Commande avec obligation du paiement », clic emportant validation du paiement et acceptation définitive de la commande (sous réserve du droit de rétractation ouvert à l'Utilisateur, conformément à l'article Rétractation des présentes CGV).

### Confirmation de Commande et facture

Une confirmation provisoire de la Commande, comportant le récapitulatif de la Commande, est présentée à l'Utilisateur sur le Site avec un numéro de Commande attribué.

Le Client peut éventuellement recevoir un premier courrier électronique lui indiquant que sa Commande est en attente de validation.

WELDOM se réserve le droit de ne pas accepter la Commande en cas de :

- indisponibilité de tout ou partie des Produits WELDOM, objet de la Commande ;
- litige(s) existant(s) avec le Client, y compris en cas de non-paiement total ou partiel d'une ou plusieurs Commande(s) précédente(s) du Client ;
- suspicion objective de fraude ;
- refus d'autorisation de paiement par les organismes/partenaires bancaires, celle-ci devant intervenir, pour les paiements dans un délai de dix (10) jours à compter du paiement en ligne pour les paiements en carte bancaire ou via un compte Paylib et à compter de la réception du chèque en cas de paiement par chèque postal ou bancaire ;
- erreur manifeste de prix, quand celui-ci est considéré comme dérisoire par rapport à la valeur du Produit, suite notamment à l'erreur de paramétrage, conformément à la jurisprudence considérant qu'il n'y a pas eu de rencontre des volontés sur le prix tel que l'exige l'article 1583 du Code civil.

Sauf refus de Commande dans ces cas susvisés, le Client recevra une confirmation définitive de sa Commande, comportant toujours le récapitulatif de sa Commande, à l'adresse email qu'il aura renseigné sur son Compte au plus tard au moment de la livraison/du retrait.

Il est expressément rappelé que WELDOM S.A est un tiers à la vente formée entre le vendeur (Franchisé ou Intégré) et le Client.

La facture de la Commande sera adressée par email au Client après réception des Produits WELDOM.

### **ARTICLE 9. COMMENT S'EFFECTUE LE PAIEMENT ?**

WELDOM propose un mode de paiement au comptant pour payer une Commande.

Selon la nature et la quantité, et/ou le mode de livraison, ou le type de Produits WELDOM commandés (retrait 2h00, ventes privées, etc.), certains moyens de paiement peuvent être exclus.

Le Client ne peut ainsi bénéficier que des moyens de paiement proposés lors du choix du mode de paiement de la Commande.

## **9.1 Paiement au comptant**

WELDOM propose le paiement au comptant par carte bancaire.

### Carte bancaire

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une Commande sont les suivantes : VISA, MASTERCARD.

Le paiement par toute autre carte bancaire, y compris les e-cartes bancaires, n'est pas accepté sur le Site.

Pour effectuer son paiement par carte bancaire, le Client est renvoyé automatiquement vers la solution de paiement à distance INGENICO, Prestataire de service de paiement de WELDOM

Pour payer sa Commande par carte bancaire, le Client doit fournir un certain nombre de données telles que le nom du titulaire de la carte, le numéro de la carte bancaire et, suivant le type de carte bancaire, la date d'expiration ainsi que le numéro de cryptogramme.

Toutes les données bancaires saisies font l'objet d'un traitement sécurisé et sont immédiatement cryptées : elles sont automatiquement chiffrées et adressées en mode sécurisé au serveur INGENICO, sans passer par WELDOM.

Les données bancaires sont uniquement accessibles au PSP, afin qu'il puisse se mettre en relation avec la banque du Client. A aucun moment, WELDOM ne peut accéder aux données bancaires. Les données de paiement sont transmises au PSP le jour de la Commande.

Le jour de la validation de la Commande, le PSP prend l'empreinte de la carte bancaire du Client. Elle n'est débitée qu'au retrait de la Commande ou au plus tard six (6) jours après la validation de la Commande.

## **ARTICLE 10. FONCTIONNEMENT DES AVANTAGES FIDÉLITÉ**

Le Client peut retrouver et simuler les différents avantages fidélité, dont des remises de prix, liés à son compte client et ce directement lors de l'ajout des Produits WELDOM à son panier.

## **ARTICLE 11. RETRAIT**

### **11.1 Généralités**

Retrait dans le Magasin auprès duquel le Client a passé sa Commande uniquement

Une fois la Commande validée, le Client recevra, à l'adresse email qu'il aura renseignée sur son Compte, un message de confirmation lui indiquant une date prévisionnelle de livraison ou de mise à disposition dans le Magasin sélectionné de tout ou partie de la Commande.

### **11.2 Conditions de retrait en magasin**

Le Client a la possibilité de retirer sa Commande dans le Magasin WELDOM choisi lors de la validation de la commande.

## Disponibilité

Les quantités disponibles des Produits WELDOM objet de la Commande indiquées lors de la Commande sont basées sur le relevé du stock des Magasins. Ces quantités sont mises à jour quotidiennement. Des écarts peuvent exceptionnellement exister. Ainsi, en cas d'indisponibilité totale ou partielle de la Commande dans le Magasin de retrait sélectionné par le Client, il sera contacté par ledit Magasin.

En cas d'indisponibilité totale, WELDOM se réserve le droit d'annuler la Commande.

## Retrait

La Commande peut être uniquement retirée dans le Magasin sélectionné par le Client lors de la Commande.

Au cours du retrait, le numéro de Commande ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité du Client pourront être demandés.

Les Produits sont mis à disposition en 2h à compter de la validation de la Commande : l'heure de début de mise à disposition est communiquée au Client lors de la validation de son panier et confirmée dans le bon de confirmation de réservation de la marchandise qui lui est envoyé.

Les Produits sont conservés six (6) jours ouvrés par le magasin WELDOM, sauf demande spécifique préalable du Client au magasin WELDOM concerné.

Dans ce cas, la Commande sera immédiatement remboursée par WELDOM.

En cas de retard de mise à disposition, WELDOM proposera par email une nouvelle date de mise à disposition de la Commande. En tout état de cause, conformément aux dispositions légales, en cas de retard de mise à disposition, le Client bénéficie de la possibilité de résoudre le contrat de vente dans les conditions et modalités définies à l'article L.216-2 du Code de la consommation, et WELDOM procédera au remboursement de la Commande si son montant a déjà été débité dans les quatorze (14) jours suivants la dénonciation de la Commande reçue par WELDOM.

## **ARTICLE 12. CONFORMITÉ DE LA COMMANDE**

Les dispositions du présent article s'appliquent en plus de la garantie légale de conformité rappelée à l'article « GARANTIE DE CONFORMITE ».

Lors du retrait de la Commande, le Client doit impérativement procéder à l'ouverture du colis contenant cette dernière et à sa vérification, tant en ce qui concerne la conformité et la quantité des Produits WELDOM objets de la Commande.

Le Client signera à cet effet un bon de retrait.

### **Option 1 - Refus du retrait**

En cas de constatation de non-conformité des Produits WELDOM si le Client ne souhaite pas conserver les Produits WELDOM la procédure à suivre est la suivante :

- indiquer, sur le bon de retrait, les réserves, qui doivent être nécessaires, circonstanciées, lisibles, les plus précises possibles en cas d'anomalies constatées (casses ; avaries ; non-conformité : erreur de Produit WELDOM, couleur et/ ou dimensions différentes ; manquants, etc.).

Toute réclamation ne respectant pas ces conditions ne pourra pas être acceptée par WELDOM.

En cas de non-conformité avérée ou si WELDOM accepte, à titre commercial, de reprendre le ou les Produit(s) WELDOM concernée, la nouvelle mise à disposition des Produits WELDOM concernés se fera dans la limite de la disponibilité des stocks. A défaut, WELDOM procédera à l'annulation de la Commande du Produit WELDOM non disponible et à son remboursement dans les quatorze (14) jours suivant l'annulation de la Commande.

Il est précisé que le retour des Produits WELDOM ne pourra être accepté que s'ils sont complets, dans leur état d'origine, accompagnés de leurs notices et éventuels accessoires.

### **Option 2 - Acceptation du retrait**

Si le Client constate que les Produits WELDOM livrés sont non-conformes, mais souhaite quand même accepter le retrait, la procédure à suivre est la suivante :

- indiquer, sur le bon de retrait les réserves, qui doivent être nécessaires, circonstanciées, lisibles, les plus précises possible en cas d'anomalies constatées (casses ; avaries ; non-conformité : erreur de Produit, couleur et/ ou dimensions différentes ; manquants, etc.) ;
- accepter la réception du ou des Produit(s) WELDOM constaté(s) en l'état.

Si le Client constate que les Produits WELDOM livrés/retirés sont conformes la procédure à suivre est la suivante :

- indiquer, sur le bon de retrait, l'absence de réserves ;
- accepter le retrait.

A défaut de réserves ou en cas de réserves insuffisantes de la part du Client, WELDOM se réserve le droit de refuser la reprise, l'échange ou le remboursement des Produits WELDOM concernés.

Il est rappelé que la mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur juridique légale, en ce qu'elle ne permet pas d'établir que les dommages existaient lors de la réception et ne saurait dégager le Client de son devoir de contrôle de l'état des Produits WELDOM.

Si le collaborateur du magasin WELDOM ne laisse pas le temps de contrôler l'état des Produits WELDOM (qualité et quantité), pour quelque raison que ce soit, le Client doit impérativement le préciser sur le bordereau de retrait et le faire contresigner par un collaborateur du magasin WELDOM.

### **Avant la première utilisation ou mise en marche des Produits WELDOM**

WELDOM recommande expressément de procéder à une lecture attentive des notices et documents joints aux Produits WELDOM retirés.

Le cas échéant, WELDOM rappelle au Client l'importance du port des équipements de protection individuels lors de l'utilisation de Produits WELDOM.

WELDOM ne sera pas tenu pour responsable des dommages découlant d'une utilisation des Produits WELDOM non conformes aux prescriptions prévues dans les notices et documents joints auxdits Produits WELDOM.

## **ARTICLE 13. RÉTRACTATION**

### **13.1 Principe**

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, pour toute Commande de Produits WELDOM, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours, à compter de la réception du Produit WELDOM concerné, permettant au Client d'annuler totalement ou partiellement sa Commande sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts (les frais de retour sont à la charge de WELDOM).

### **13.2 Exceptions**

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les biens confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés (exemples : les Produits WELDOM personnalisés et/ou redimensionnés) ;
- les biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement ;
- les biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- les biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

### **13.3 Modalités d'exercice du droit de rétractation**

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra utiliser le bordereau type de rétractation disponible ici et également en pied de page des présentes CGV, ou en adressant toute demande de rétractation sans ambiguïté avant l'expiration du délai précité en article 13.1 et l'envoyer à WELDOM :

- soit par courrier postal envoyé à l'adresse suivante WELDOM - SERVICE CONSOMMATEUR - [www.consommateur@weldom.fr](mailto:www.consommateur@weldom.fr) numéro de téléphone: 03 44 77 82 60
- soit par message via la rubrique [Nous écrire](#)

WELDOM accuse réception de la demande de rétractation du Client par email.

### **13.4 Modalités de retour des Produits WELDOM**

WELDOM met à la disposition du Client un bordereau de retour et indiquera l'adresse de retour des Produits WELDOM.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la communication de sa décision de se rétracter pour retourner les Produits WELDOM concernés.

Afin de faciliter la gestion des retours et notamment de permettre à WELDOM de s'assurer du transport des Produits WELDOM dans les meilleures conditions, les Produits WELDOM devront

être retournés dans leur emballage d'origine, accompagnés de l'ensemble des accessoires et notices, être en bon état esthétique et de fonctionnement, et accompagnés de la facture correspondante.

Le Client dispose de plusieurs possibilités de retour.

#### Retour en Magasin

Le Client peut rendre les Produits WELDOM et les Cartes Cadeaux dans le Magasin où le Produit a été acheté aux jours et horaires d'ouverture dudit Magasin.

### **13.5 Remboursement**

Le Client sera remboursé de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison d'origine, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle WELDOM est informé de la décision du Client de se rétracter.

Le remboursement pourra être différé jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens.

Si le Client a expressément choisi un mode de retour de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard, seul le montant de la livraison standard sera remboursé, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour que le remboursement soit effectué par un autre moyen de paiement. Par exception, en cas de règlement initial par chèque postal ou bancaire, WELDOM se rapprochera du Client afin d'obtenir communication d'un relevé d'identité bancaire. Le virement sera alors effectué directement sur le compte bancaire du Client.

Toutefois, pour être remboursés, les Produits WELDOM doivent impérativement se trouver dans leur emballage d'origine et être en parfait état de revente.

A défaut, si le Produit WELDOM devait être endommagé(e) à son retour, WELDOM sera en droit de refuser la reprise et le remboursement. Il en est de même pour tout Produit WELDOM qui aurait été descellé.

Aussi, conformément à l'article L.221-23 du Code de la consommation, la responsabilité du Client pourra être engagée par WELDOM en cas de dépréciation du Produit WELDOM résultant de manipulations autres que celles nécessaires afin d'apprécier les caractéristiques essentielles des Produits WELDOM. Pour établir les caractéristiques essentielles du Produit WELDOM, le Client doit uniquement le manipuler et l'inspecter d'une manière qui lui serait également permise en Magasin. Le Client doit manipuler et inspecter le Produit WELDOM, pendant la période de rétractation, avec toute la précaution nécessaire.

### **13.6 Conséquences de l'exercice du droit de rétractation**

Conformément à l'article L.221-27 du Code de la consommation, l'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire sauf si le contrat accessoire a été exécuté avant la fin du délai de rétractation.

Les avantages fidélité obtenus lors de la Commande concernée seront annulés au moment de

la restitution du Produit WELDOM objet de la Commande. Plus généralement, il est précisé que tout avantage (fidélité, promotionnel, etc.) précédemment accordé et conditionné à la Commande réalisée sera perdu et interviendra ainsi en restitution ou en diminution du remboursement à effectuer.

## ARTICLE 14. GARANTIES – SAV

### 14.1. Garanties légales

#### 14.1.1. Généralités

WELDOM garantit le Client conformément aux dispositions légales, et garantit ainsi le Client des défauts de conformité et des vices cachés pour les Produits WELDOM et les Cartes Cadeaux ayant fait l'objet d'une Commande dans les conditions ci-dessous.

Sont exclus de garantie les Produits WELDOM et les Cartes Cadeaux modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le Client. La garantie ne prendra pas en charge les Produits WELDOM et les Cartes Cadeaux endommagés lors du transport après la livraison ou du fait d'une mauvaise utilisation.

#### 14.1.2. Garantie de conformité

Tous les Produits WELDOM et toutes les Cartes Cadeaux bénéficient de la garantie légale de conformité conformément aux articles L217-3 à L. 217-20 du Code de la Consommation, permettant au Client de renvoyer sans frais les biens livrés non conformes.

Article L217-3 du Code de la Consommation :

« Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5.

Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci.

Dans le cas d'un contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques :

1° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien ;

2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée supérieure à deux ans, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat.

Pour de tels biens, le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 217-19.

Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

Article L.217-4 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat. »

Article L.217-5 du Code de la consommation : « I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat. ».

Article L.217-6 du Code de la consommation :

« Lorsqu'à l'occasion du contrat, un traitement de données à caractère personnel est opéré par le professionnel, un manquement de sa part aux obligations lui incombant au titre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dès lors que ce manquement entraîne le non-respect d'un ou de plusieurs critères de conformité énoncés à la présente section, est assimilé à un défaut de conformité, sans préjudice des autres recours prévus par ces textes. ».

Article L.217-7 du Code de la consommation :

« Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette



présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué.

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Lorsque le contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique, sont présumés exister au moment de la délivrance du bien les défauts de conformité qui apparaissent :

1° Durant un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien, lorsque le contrat prévoit cette fourniture pendant une durée inférieure ou égale à deux ans ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture ;

2° Durant la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat, lorsque celui-ci prévoit cette fourniture pendant une durée supérieure à deux ans. ».

Article L.217-8 du Code de la consommation :

« En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section.

Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts. »

Article L.217-9 du Code de la consommation :

« Le consommateur est en droit d'exiger la mise en conformité du bien aux critères énoncés dans la sous-section 1 de la présente section.

Le consommateur sollicite auprès du vendeur la mise en conformité du bien, en choisissant entre la réparation et le remplacement. A cette fin, le consommateur met le bien à la disposition du vendeur. ».

Article L.217-10 du Code de la consommation :

« La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur.

La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur.

Un décret précise les modalités de la mise en conformité du bien. »

Article L.217-11 du Code de la consommation :

« La mise en conformité du bien a lieu sans aucun frais pour le consommateur.

Le consommateur n'est pas tenu de payer pour l'utilisation normale qu'il a faite du bien remplacé pendant la période antérieure à son remplacement. ».

Article L.217-12 du Code de la consommation :

« Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;

2° De l'importance du défaut de conformité ; et

3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en

demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable. »

Article L.217-13 du Code de la consommation :

« Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur. »

Article L.217-14 du Code de la consommation :

« Le consommateur a droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat dans les cas suivants : 1° Lorsque le professionnel refuse toute mise en conformité ;

2° Lorsque la mise en conformité intervient au-delà d'un délai de trente jours suivant la demande du consommateur ou si elle lui occasionne un inconvénient majeur ;

3° Si le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte l'installation du bien réparé ou de remplacement ou les frais y afférents ;

4° Lorsque la non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur, ce qu'il incombe au vendeur de démontrer. Le présent alinéa n'est pas applicable aux contrats dans lesquels le consommateur ne procède pas au paiement d'un prix. »

Article L.217-15 du Code de la consommation :

« Dans les cas prévus à l'article L. 217-14, le consommateur informe le vendeur de sa décision d'obtenir une réduction du prix du bien.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du bien délivré et la valeur de ce bien en l'absence du défaut de conformité. »

Article L.217-16 du Code de la consommation :

« Dans les cas prévus à l'article L. 217-14, le consommateur informe le vendeur de sa décision de résoudre le contrat. Il restitue les biens au vendeur aux frais de ce dernier. Le vendeur rembourse au consommateur le prix payé et restitue tout autre avantage reçu au titre du contrat.

Si le défaut de conformité ne porte que sur certains biens délivrés en vertu du contrat de vente, le consommateur a le droit à la résolution du contrat pour l'ensemble des biens, même ceux non couverts par le présent chapitre, si l'on ne peut raisonnablement attendre de lui qu'il accepte de garder les seuls biens conformes.

Pour les contrats mentionnés au II de l'article L. 217-1, prévoyant la vente de biens et, à titre accessoire, la fourniture de services non couverts par le présent chapitre, le consommateur a droit à la résolution de l'ensemble du contrat. En outre, dans le cas d'une offre groupée au sens de l'article L. 224-42-2, le consommateur a le droit à la résolution de l'ensemble des contrats y afférents.

Les obligations respectives des parties au contrat, mentionnées à l'article L. 224-25-22 et relatives aux conséquences de la résolution pour les contenus numériques et les services numériques, sont applicables à la résolution du contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques. ».

Article L.217-17 du Code de la consommation :

« Le remboursement au consommateur des sommes dues par le vendeur au titre de la présente sous-section est effectué dès réception du bien ou de la preuve de son renvoi par le consommateur et au plus tard dans les quatorze jours suivants.

Le vendeur rembourse ces sommes en recourant au même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur lors de la conclusion du contrat, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire. »

Article L.217-18 du Code de la consommation :

« Les mises à jour d'un bien comportant des éléments numériques sont régies par la présente sous-section.

Pour l'application de la présente sous-section, on entend par mises à jour, les mises à jour ou les modifications visant à maintenir, adapter ou faire évoluer les fonctionnalités du bien, y compris les mises à jour de sécurité, que ces mises à jour soient nécessaires ou non au maintien de la conformité du bien. »

Article L.217-19 du Code de la consommation :

« I.-Le vendeur veille à ce que le consommateur soit informé et reçoive les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité des biens :

1° Durant une période à laquelle le consommateur peut légitimement s'attendre, eu égard au type et à la finalité des biens et éléments numériques et compte tenu des circonstances et de la nature du contrat, dans le cas d'une opération de fourniture unique du contenu numérique ou du service numérique ;

2° Durant une période de deux ans à compter du moment où les biens comportant des éléments numériques ont été délivrés, lorsque le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique ou du service numérique pendant une certaine période ;

3° Durant la période pendant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat lorsque celui-ci en prévoit la fourniture continue pendant une durée supérieure à deux ans.

II.-Lorsque le consommateur n'installe pas, dans un délai raisonnable, les mises à jour mentionnées au I, le vendeur n'est pas responsable des défauts de conformité résultant uniquement de la non-installation des mises à jour concernées, à condition que :

1° Le vendeur ait informé le consommateur de la disponibilité des mises à jour et des conséquences de leur non-installation par le consommateur ; et

2° La non-installation ou l'installation incorrecte par le consommateur des mises à jour ne soit pas due à des lacunes dans les instructions d'installation fournies au consommateur. »

Article L.217-20 du Code de la consommation :

« S'agissant des mises à jour qui ne sont pas nécessaires au maintien de la conformité du bien, le vendeur respecte les conditions suivantes :

1° Le contrat autorise le principe de telles mises à jour et en fournit une raison valable ;

2° Le vendeur informe le consommateur, de manière claire et compréhensible, raisonnablement en avance et sur un support durable, de la mise à jour envisagée en lui précisant la date à laquelle elle intervient ;

3° La mise à jour est effectuée sans coût supplémentaire pour le consommateur ;

4° Le vendeur informe le consommateur que celui-ci est en droit de refuser la mise à jour ou, le cas échéant, de la désinstaller, si la mise à jour a une incidence négative sur son accès au contenu numérique ou au service numérique ou à son utilisation de ceux-ci.

Dans ce dernier cas, la résolution du contrat est de droit et sans frais pour le consommateur, dans un délai maximal de trente jours, à moins que la mise à jour n'ait qu'une incidence mineure pour lui. Le consommateur ne peut toutefois résoudre le contrat si le vendeur lui a proposé de conserver le contenu numérique ou le service numérique sans modification, y compris au moyen d'une désinstallation de la mise à jour, et si ce dernier demeure en conformité dans les conditions prévues à la présente section.

Lorsque le consommateur exerce son droit à la résolution du contrat, les dispositions des articles L. 217-16 et L. 217-17 s'appliquent.

Le présent article n'est pas applicable en cas d'offre groupée au sens de l'article L. 224-42-2. ».

#### 14.1.3. Garantie des vices cachés

WELDOM est également tenue des vices cachés de tout Produit WELDOM objet d'une Commande dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du Code civil.

Article 1641 du Code Civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1642 du Code civil : « Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même. »

Article 1643 : « Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie. »

Article 1644 : « Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. »

« Article 1645 : Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur. »

Article 1646 : « Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente. »

Article 1647 : « Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur. ».

Article 1648 du Code Civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »

#### 14.1.4. Dispositions communes

Les garanties légales de conformité et de vices cachés sont indépendantes de toute garantie commerciale qui pourrait par ailleurs avoir été souscrite.

Si le Client constate un défaut de conformité ou un vice caché, il est invité à exercer la garantie légale de conformité ou la garantie légale des vices cachés, selon le cas, en prenant préalablement contact avec WELDOM soit par mail à l'adresse consommateur@weldom.fr soit par téléphone au 03 44 77 82 60 (appel non surtaxé).

Toute demande de mise en jeu de la garantie de conformité ou de la garantie des vices cachés devra être accompagnée de photos et d'une description venant justifier la réclamation formulée par le Client et permettant ainsi à WELDOM de procéder aux constatations.

#### 14.2. Garanties commerciales éventuelles

Certains Produits WELDOM peuvent éventuellement bénéficier de garanties commerciales.

Ces garanties commerciales et leurs conditions d'application sont fixées par le Fournisseur. Elles sont facultatives et ne se substituent pas aux garanties légales.

Les garanties commerciales sont donc susceptibles d'être différentes (durée, étendue, etc.) en fonction des Produits WELDOM et des Fournisseurs

Le Client trouvera le détail de ces garanties sur la fiche de présentation du Produit WELDOM, jointe au Produit WELDOM, et précisé sur la notice d'utilisation ou tout autre document accompagnant le Produit WELDOM. Le délai de garantie commence à courir à compter de la délivrance des Produits WELDOM.

De manière générale, WELDOM indique que ne sont pas couverts par la garantie commerciale offerte par les Fournisseurs :

- les dysfonctionnements liés à une mauvaise utilisation et/ou à un défaut d'entretien du Produit WELDOM ;
- les dysfonctionnements liés à l'usure normale des Produits WELDOM et le remplacement des accessoires, pièces d'usure et consommables ;
- les dégradations liées aux divers chocs occasionnés aux Produits WELDOM ;
- les opérations d'entretien courant (vidanges, réglages, affûtage, etc.) n'entrent pas dans le cadre de la garantie commerciale offerte par les Fournisseurs.

#### **14.3 Service après-vente**

En cas de problème dans l'utilisation ou l'installation d'un Produit WELDOM, WELDOM met à la disposition du Client une assistance afin d'apporter tous les conseils nécessaires à la mise en œuvre des Produits WELDOM. Cette assistance est joignable au 03 44 77 82 60 ((numéro non surtaxé).

En cas de Produit WELDOM défectueux ou abimé, hors non-conformité et vice caché, le Client peut contacter WELDOM par téléphone au numéro 03 44 77 82 60 (numéro non surtaxé) ou par message via le formulaire suivant : [Nous écrire](#)

WELDOM réalisera alors un premier diagnostic (application ou non de garanties commerciales par le Fournisseur, panne, etc.).

Par la suite, WELDOM invitera le Client à poursuivre, le bénéfice du service après-vente directement auprès du Magasin de son choix par le biais d'un retour du Produit WELDOM . L'attention du Client est attirée sur le fait que cette seconde option nécessitera un délai plus conséquent pour l'acheminement et le réacheminement du Produit WELDOM.

Dans le cadre d'un retour d'un Produit WELDOM, et au terme du diagnostic que WELDOM aura réalisé, si le problème lié au Produit WELDOM est couvert par la garantie commerciale du Fournisseur, un bon de retour sera adressé au Client, permettant au Client d'adresser à WELDOM le Produit WELDOM, sans frais. Les réparations seront alors effectuées et le Produit WELDOM sera retourné au Client, sans que le Client ne supporte aucun frais supplémentaire.

Toutefois, si la garantie commerciale du Fournisseur n'est pas applicable, un devis de réparation sera adressé au Client. Si le Client accepte le devis adressé, le Client devra faire part à WELDOM de son acceptation. Le retour du Produit WELDOM sera dans ce cas aux seuls frais du Client.

## **ARTICLE 15. RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE**

Outre les limites de responsabilité décrites par ailleurs dans les CGV, la responsabilité de WELDOM, ne peut pas être engagée lorsque le Client ne respecte pas, en tout ou partie, les CGV, ou encore en cas de fait d'un tiers ou en cas de force majeure.

WELDOM décline toute responsabilité pour tout manquement à l'une quelconque de ses obligations contractuelles dans l'hypothèse d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence associée.

## **ARTICLE 16. RESERVE DE PROPRIETE**

Les Produits WELDOM vendus restent la propriété du Magasin WELDOM jusqu'au paiement complet de leur prix. Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des Produits WELDOM concernés.

Le transfert des risques de perte ou de détérioration est néanmoins opéré entre les mains du Client à compter de la livraison ou du retrait des Produits WELDOM ou des Cartes Cadeaux.

## **ARTICLE 17. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET COOKIES**

### **17.1 Cookies**

Lorsque l'Utilisateur navigue sur le Site et procède à une Commande, celui-ci est susceptible de déposer des « cookies », fichiers textes très simples, sur l'ordinateur ou autre support de connexion au Site. La page dédiée « Cookies » est accessible en cliquant ici [politique de cookies](#) et mes choix sont personnalisable à la rubrique personnaliser mon choix.

### **17.2 Données à caractère personnel**

Les données collectées via les formulaires du Site ou la réalisation de Commande ou toute autre demande en lien avec une Commande font l'objet d'un traitement automatisé de données. L'Utilisateur peut consulter la page dédiée aux données à caractère personnel par WELDOM « Politique de protection des données à caractère personnel » en cliquant ici [politique de données personnelles](#).

## **ARTICLE 18. CESSION**

WELDOM se réserve le droit de transférer à toute société de son choix tout ou partie des droits et obligations nées entre l'Utilisateur et WELDOM au titre des présentes CGV et en informera au préalable l'Utilisateur conformément au droit applicable.

## **ARTICLE 19. CONVENTION DE PREUVE**

Les documents électroniques échangés par voie électronique entre WELDOM et l'Utilisateur (documents, notifications, courriels, factures, exemplaire des CGV etc.) sont considérés comme des écrits ayant la même valeur que celle accordée à l'original au sens de l'article 1366 du Code civil sous réserve de respecter les conditions exigées par cet article notamment en termes d'identification et d'intégrité. Ils pourront, le cas échéant, constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil, de sorte que l'Utilisateur est invité à les conserver.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées (notamment les éléments d'identification et les données de connexion) dans le cadre des présentes CGV, en particulier dans le cadre de la passation d'une Commande, pourront être admissibles devant les juridictions et constituer des éléments de preuve des données et éléments qu'ils matérialisent ainsi que des signatures qu'ils expriment, s'ils se conforment aux exigences du droit en vigueur et notamment de l'article 1367 du Code civil.

Il est entendu que le présent article n'a ni pour effet ni pour objet de limiter la possibilité pour le Client d'apporter une preuve contraire ni tout autre moyen de preuve à sa disposition.

En tout état de cause, conformément à l'article L.213-1 du Code de la consommation, WELDOM procède, pour toute Commande d'un montant supérieur à 120 €, à l'archivage du contrat de vente conclu avec le Client pendant une durée de dix (10) ans à compter de la livraison ou du retrait de la Commande concernée.

Sont ainsi conservés : le détail de la Commande, le descriptif des Produits WELDOM commandés, les CGV en vigueur au jour de la Commande, les éléments fournis par le Client pour la Commande. Ces éléments seront communiqués à l'Utilisateur qui le sollicite, à tout moment, pendant cette durée.

WELDOM procède également systématiquement à un archivage des preuves de Commandes et de facturation dans des conditions de sécurité assurées par des moyens de l'état de la technique de nature à assurer l'authenticité et l'intégrité des fichiers afférents pouvant être délivrés en cas de besoin.

## **ARTICLE 20. NON RENONCIATION ET INDÉPENDANCE DES CLAUSES**

Le fait pour WELDOM de ne pas exercer tout ou partie de ses droits à l'égard d'un Utilisateur, en vertu des présentes CGV, ne vaut pas renonciation à son exercice ultérieur.

Si une quelconque des clauses des CGV devait être frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelque cause que ce soit, les autres clauses resteraient néanmoins en vigueur.

## **ARTICLE 21. LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES**

Les CGV sont soumises pour leur validité, leur interprétation et leur exécution, à la loi française.

En cas de différend survenant au sujet de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGV, l'Utilisateur et WELDOM s'efforceront de le régler à l'amiable.

L'Utilisateur peut notamment adresser une réclamation écrite à la Relation Client Internet, par message via le formulaire accessible par le lien suivant: [consommateur@weldom.fr](mailto:consommateur@weldom.fr) ou par courrier adressé à l'adresse suivante : WELDOM – SERVICE CONSOMMATEUR - ZONE INDUSTRIELLE 60840 BREUIL-LE-SEC.

Dans tous les cas ou en cas d'absence de réponse ou d'accord trouvé entre l'Utilisateur et WELDOM, l'Utilisateur consommateur est informé de la possibilité de recourir en cas de contestation relative aux présentes Conditions Générales de Vente, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode de règlement alternatif des différends. Il peut notamment saisir le médiateur du CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris), 39 avenue Franklin D.Roosevelt - 75008 PARIS (qui peut être saisi par ce lien [cmap.fr](http://cmap.fr)) dont relève WELDOM.

**Tout litige qui concerne la vente conclue entre un Client et un Magasin Franchisé se fera selon les modalités propres au Magasin Franchisé et donc du médiateur stipulée aux CGV propres à ce dernier.**

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

L'Utilisateur peut également soumettre le litige sur la plateforme de « Règlement des Litiges en Ligne » (RLL) accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

Tout litige qui ne serait pas réglé à l'amiable sera porté devant le Tribunal compétent.

## **ARTICLE 22. CONTACT**

Toute question ou réclamation en lien avec les CGV peut être formulée selon les modalités suivantes :

- soit par téléphone au numéro suivant : 03 44 77 82 60
- soit via notre formulaire (pour les commandes internet uniquement) : [Nous écrire](#).

L'Utilisateur est également invité à consulter les questions/réponses proposées sur le Site rassemblant l'ensemble des réponses aux questions fréquentes en lien avec les CGV.

Pour toute autre demande ne concernant pas le Site ou ne concernant pas une Commande, le Client est invité à contacter le service consommateur : [consommateur@weldom.fr](mailto:consommateur@weldom.fr) .



## FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Je(\*)/Nous(\*), (nom et prénom) par la présente ma(\*)/notre(\*) rétractation du contrat portant sur la vente de Produits WELDOM (\*)ci-dessous :

---

---

---

N° de commande : \_\_\_\_\_

Commandé le : /\_\_ / \_\_\_\_

Reçu le : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre adresse :

---

---

---

---

Votre adresse email

\_\_\_\_\_

Date\_ / \_ / \_\_\_\_

**Signature**, en cas de notification du présent formulaire sur papier

(\*) Rayez la mention inutile.